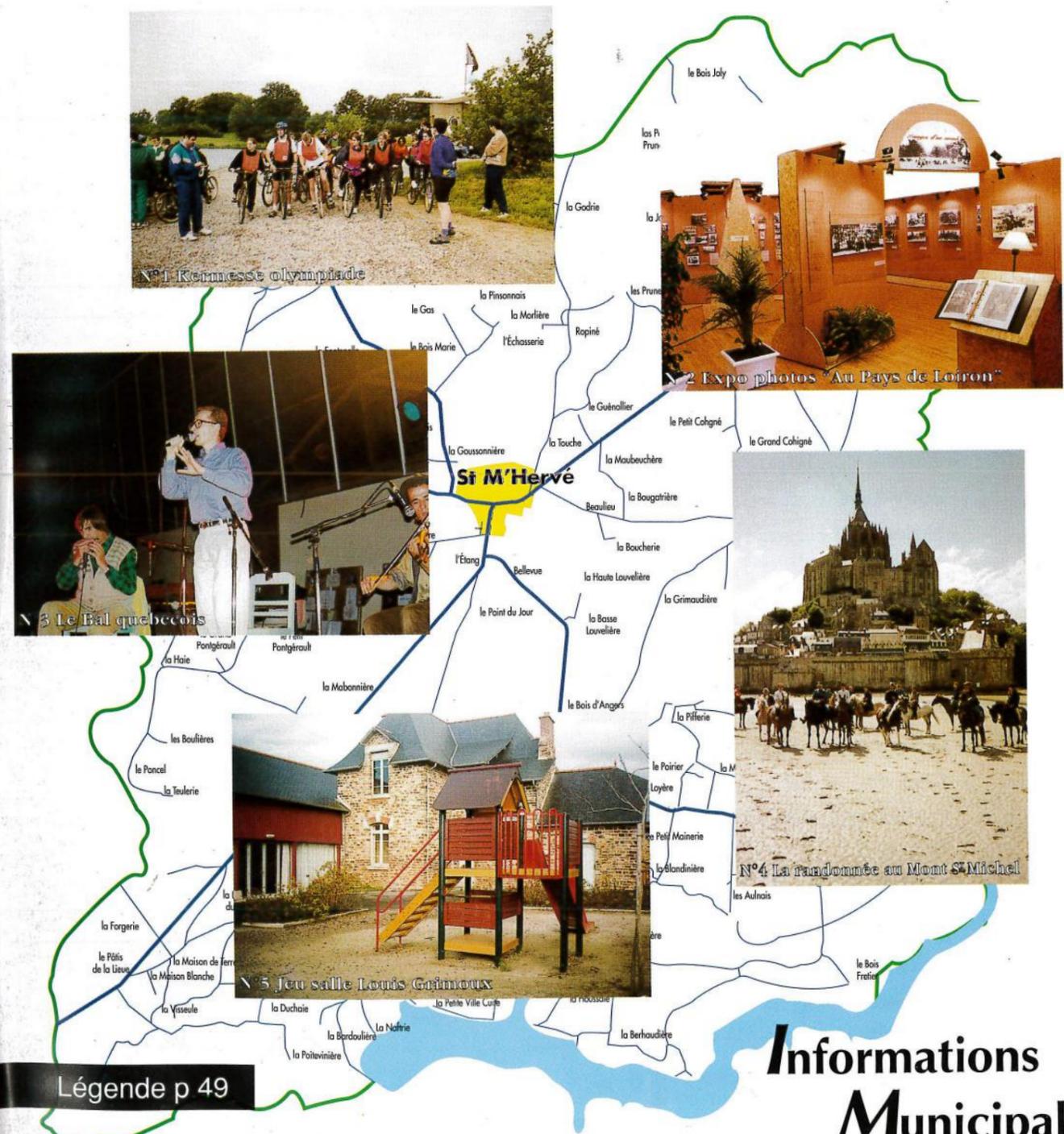
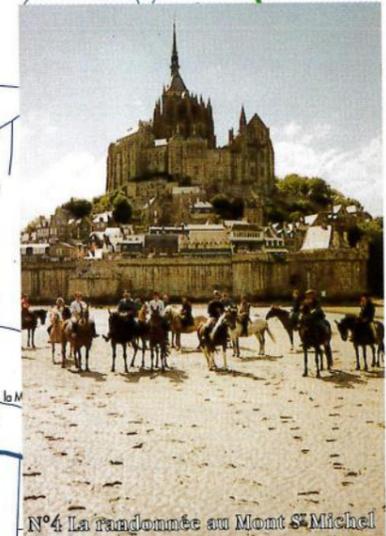
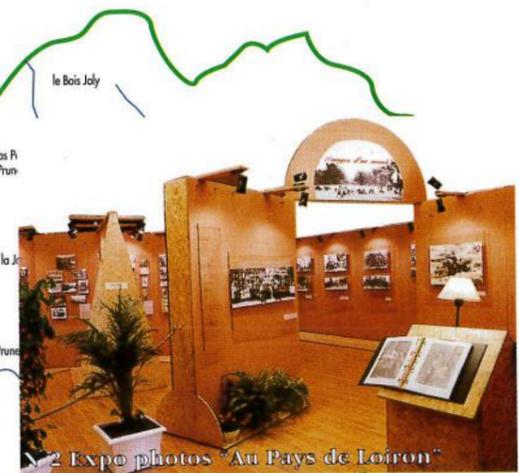


*En cette période de réjouissance,
 les membres du conseil
 et le personnel
 s'unissent pour vous offrir
 leurs meilleurs vœux de
 Bonne et Prospère
 Année 1998*



Légende p 49

**Informations
 Municipales**

Décembre 1997

SOMMAIRE

Actualité municipale	page
- Le mot du Maire	1
- Secrétariat de mairie	2
- La vie de la commune	3
- Compte administratif - commentaires	4 à 6
Commerce - Artisanat	
- Le Saviez-vous ?	7
- Aménagement du bourg	8-9
- SICTOM	10-11
- Logement-urbanisme-Assainissement	12 à 15
Vie locale	
- Notre corps de sapeurs pompiers	16
- Gendarmerie	17-18
- Anciens combattants, U.N.C., Soldats de France	19 à 21
- Comité des fêtes	22 à 26
- Jumelage	27
- Notre école	28 à 31
Vie associative	
- Notre village en fleurs - concours	32-33
- Art Floral	34
- Famille rurale : Ruche, gym	35-36
- Bibliothèque	37
- Club de l'amitié	38
- Les Brioches de l'Amitié	39
- Football	40
- Tennis	41
- Olympiades	42
- Amicale des palets	43
- Les Amis des Sentiers	44-45
- Association Foncière de remembrement	46
- Calendrier des manifestations	47
- Challenge	48

LE MOT DU MAIRE

LE TEMPS ME MANQUE



Il sera court "Le Mot du Maire".

Il sera court car Il manque de temps.



L'année 1997 est déjà achevée et est passée à la vitesse du TGV... lequel TGV semble, par ailleurs, s'être éloigné de SAINT M'HERVE.

SAINT M'HERVE est actuellement en chantier ce qui prouve le dynamisme de la commune. Faute de temps, l'année 1998 permettra essentiellement d'achever ce qui a été entrepris et de mettre en oeuvre les projets évoqués les années précédentes.

Le temps me manque, aussi m'appartient-il :

- de réorganiser la fonction et le travail,*
- de retrouver une plus grande efficacité et, si vous le voulez bien, de dégager du temps pour mes proches.*

Le temps me manque, mais je trouverai celui-ci pour vous souhaiter à Tous de très bonnes fêtes de fin d'année, pour vous adresser tous mes voeux de bonheur et de santé pour 1998.

B. BEAUDOUIN

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mairie : 1 rue d'Ernée

☎ 02.99.76.70.01

Télécopie : 02.99.76.72.57

Salle Polyvalente "Louis Grimoux" : 21 rue de Balazé ☎ 02.99.76.73.86

Salle des Sports : Allée des Sports ☎ 02.99.76.70.66



"Notre souhait : vous servir efficacement"

L'espace-temps est, vous l'avez compris après "Le Mot du Maire", une matière impalpable qu'il nous faut gérer.

Les contraintes administratives de plus en plus nombreuses, les obligations en terme de délai pour répondre aux services de l'Équipement, du Percepteur ou aux urgences de la préfecture et de l'État remettent en cause toute notre organisation. Il est impératif, et cela existe dans de nombreuses communes dont certaines plus importantes que SAINT M'HERVE, que les services de la mairie s'accordent quelques espaces hebdomadaires "non ouvert au public".

Afin d'être plus efficace, de réagir sans délai aux problèmes posés et d'être en mesure d'étudier dans le détail les nombreux dossiers dont le secrétariat et le Maire ont la charge, la mairie sera dès le 1er janvier 1998 fermée au public les lundi et jeudi après-midi.

Une permanence téléphonique sera cependant maintenue et pourrait être remplacée par un répondeur si cela était nécessaire.



Dans le même esprit, je tenterai de rester présent à la mairie de façon régulière pour viser le courrier, dicter et donner toutes les prérogatives au secrétariat.

Bien évidemment je m'occuperai personnellement des dossiers difficiles qui seront de mon ressort, toutefois je demanderai à ce que mes Bons et Fidèles adjoints soient prioritairement saisis, dans le cadre de leur délégation, pour traiter les problèmes que vous aurez pu évoquer.

Les Adjoints aux Maires sont en fait des Maires-Adjoints. Ma confiance en eux est entière et je les sais capable de trouver les solutions aux questions qui leur seront posées.

Par ailleurs, sachez que le Maire réunit ses quatre adjoints tous les quinze jours tandis que le Conseil en son entier se réunit tous les mois.

Soyez remerciés pour accepter cette évolution nécessaire dans l'organisation de la mairie et de vos élus.

Heures d'ouverture au Public :

MARDI - MERCREDI - VENDREDI	9 h - 12 h	14 h - 17 h
LUNDI - JEUDI - SAMEDI	9h - 12 h	



VIE DE LA COMMUNE

Du 10 décembre 1996 au 11 décembre 1997, nous avons enregistré :

☺ 17 naissances

🔔 2 mariages

† 12 décès

☺ NAISSANCES

BEAUGENGRE Mélissa	L'Orrière	le 2 janvier 1997
MEHAIGNERIE Clara	La Mabonnière	le 18 mars 1997
VETTIER Soazic	Le Poirier	le 6 avril 1997
MARCAULT Chloé	31 bis, rue d'Ernée	le 14 avril 1997
ROUILLE Caroline	Le Beuchet	le 26 mai 1997
BODIN Léa	4, rue Babin	le 10 juin 1997
LOUVEL Océane	1, rue des Sablonnières	le 28 juillet 1997
ROZE Mathieu	La Roseraie	le 15 août 1997
MOREAU Charline	17, rue Babin	le 18 août 1997
VETIER Lucie	La Lande du Faux	le 13 septembre 1997
MONFORT Alicia	La Boucherie	le 19 septembre 1997
LELIEVRE Dorian	La Hogninière	le 24 octobre 1997
BOULLE Margaux	Ma Campagne	le 30 octobre 1997
ROGER Elise	La Hodiardière	le 11 novembre 1997
BERGERE Clarisse	La Mabonnière	le 17 novembre 1997
POULARD Alexia	23, rue de Balazé	le 30 novembre 1997
GUILLOUX Margot	Le Guénollier	le 8 décembre 1997



🔔 MARIAGES

JOSSE Frédéric et RENOU Sophie	le 15 février 1997
SERRE Benoît et POULARD Karine	le 26 juillet 1997

Publications de Mariage :

ROGER Jean-Maurice et DUTERTRE Mathilde mariés à CONGRIER
TROPEE Eric et LUCAS Gwénaëlle mariés à BALAZE
TESSIER Paul et MONNERIE Sylvie mariés au BOURGNEUF la FORÊT

Noces d'Or

Mr et Mme Jean-Marie GRANGER, l'Ecotay le 17 mai 1997



† DÉCÈS

BUSSON Marie née MOREAU, décédée à VITRE	le 10 décembre 1996
GAUTIER Constance née BASLE, décédée à VITRE	le 30 décembre 1996
MEREL Cécile née BORDAIS, décédée à VITRE	le 5 janvier 1997
BOULIERE Gérard, décédé à RENNES	le 24 mars 1997
MOREAU Louis, décédé à VITRE	le 7 mai 1997
TRAVERS Marie, décédée à VITRE	le 7 juin 1997
BRAULT Pierre, décédé à VITRE	le 9 juillet 1997
JEBY Madeleine, décédée à VITRE	le 10 août 1997
MOREL Georges, décédé à son domicile "Le Petit Mainerie"	le 21 octobre 1997
GANDON Jules, décédé à Ernée	le 28 octobre 1997
PELLIER Joseph, décédé à RENNES	le 23 novembre 1997
CHAUVEL Joseph, décédé à VITRE	le 6 décembre 1997

COMPTE ADMINISTRATIF 1996

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAP 60 - DENREES ET FOURNITURES	206 198
EAU - ENERGIE	65 133
CARBURANTS - COMBUSTIBLES	20 261
PRODUITS D'ENTRETIEN	11 317
FOURNITURES DE VOIRIE	48 339
FOURNITURES SCOLAIRES	24 890
FOURNITURES DE BUREAU	11 671
AUTRES FOURNITURES	24 587
CHAP 61/62 - TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	317 929
CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	9 619
LOCATIONS	7 551
ENTRETIEN DE BATIMENTS	9 900
ENTRETIEN VOIES ET RESEAUX	135 052
ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	14 907
ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERES	6 161
MAINTENANCE	13 620
PRIMES D'ASSURANCES	33 178
DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	5 917
INDEMNITES AU COMPTABLE	3 043
HONORAIRES	4 999
FETES ET CEREMONIES	9 484
REMUNERATIONS INTERMEDIAIRES DIVERS	19 129
CATALOGUES - IMPRIMES - PUBLICATIONS	13 410
FRAIS DE TRANSPORT	10 775
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 283
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	9 215
DIVERS	5 686
CHAP 63 - IMPOTS ET TAXES.....	9 513
CHAP 64 - FRAIS DE PERSONNEL.....	718 588
REMUNERATION PERSONNEL TITULAIRE	369 282
REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	102 060
CHARGES SOCIALES	244 682
MEDECINE DU TRAVAIL - PHARMACIE	2 564
CHAP 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	852 276
INDEMNITES ET COTISATIONS ELUS	137 534
FRAIS DE FORMATION ELUS	4 100
AIDE SOCIALE DU DEPARTEMENT	149 196
SERVICE INCENDIE	36 265
SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	1 617
SICTOM	239 746
PART CHARGES ECOLES PUBLIQUES	38 279
PART FETES DU BOCAGE VITREEN	3 000
PART ECOLE PRIVEE ST M'HERVE	214 709
SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS	27 830
CHAP 66 - CHARGES FINANCIERES (Intérêts).....	266 015
CHAP 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	96 264
DOTATION INVESTISSEMENT (Immobilisation)	92 894
AUTRES	3 370

DEPENSES TOTALES

2 466 783

RECETTES

CHAP 70 - PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 510
LOCATIONS DIVERSES	5 540
REDEVANCES ORDURES MENAGERES	207 272
AUTRES PRESTATIONS	3 698
CHAP 73 - IMPOTS ET TAXES.....	1 777 684
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 224 523
ATTRIBUTION DU FONDS DEPART DE LA TP	166 052
ETAT - COMPENSA AU TITRE DE LA TF-TH-TP	151 029
DOTATION DE DEVELOP RURAL	34 427
FONDS NATIONAL DE PEREQUATION	132 231
PERMIS DE CHASSER	1 298
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	67 713
LICENCE DES DEBITS DE BOISSONS	411
CHAP 74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS	1 236 919
DOTATION FORFAITAIRE	1 168 163
D.G.F.	61 131
AUTRES	7 625
CHAP 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	104 722
REVENUS DES IMMEUBLES	92 732
AUTRES	11 990
CHAP 76/77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	104 034
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	92 894
AUTRES	11 140
CHAP 014 - ATTENUATION DE CHARGES.....	40 817
REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	38 943
AUTRES	1 874
CHAP 002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	258 530

RECETTES TOTALES

3 739 216

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

1 272 433

Le compte administratif de la commune appelle quelques commentaires.

Le plan comptable des collectivités territoriales a été modifié :

- ↳ certains chapitres ont été créés
- ↳ certaines rubriques ont changé de chapitre

Le budget de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 272 433 Frs. tandis qu'il s'élevait l'an passé à 415 115 Frs.

INVESTISSEMENT

DEPENSES

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	205 312
REMBOURSEMENT CAUTIONS SUR LOCATIONS.....	8 433
ACQUISITIONS DE MATERIELS DE BUREAU.....	36 662
ACQUISITION DE MOBILIER	10 375
TRAVAUX DE BATIMENTS	662 751
SALLE LOUIS GRIMOUX	7 129
LOGEMENT RUE ERNEE	16 074
MAIRIE	5 632
MAISONS RUE DE VITRE	633 916
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX	737 520
AMENAGEMENT VC ET CR	690 181
EFFACEMENT DES RESEAUX	47 339
AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG (Etude...)	49 496

DEPENSES TOTALES1 710 549

RECETTES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT.....	723 506
FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A.....	414 003
EMPRUNTS	300 000
CESSIONS D'IMMOBILISATION (Dotation Fonctionnement).....	92 894
CAUTIONS LOCATIONS.....	22 483

RECETTES TOTALES.....1 552 886

RESULTAT D'INVESTISSEMENT - 157 663



La lecture du budget d'investissement peut susciter essentiellement deux questions si nous le comparons au budget précédent.

❶ N'avons-nous rien fait en 1996 ?

En effet, les dépenses ont fortement diminué passant de 2 851 843 Frs à 1 710 549 Frs. Il n'en est rien, bien sûr car l'essentiel des investissements réalisés en 1996 concernait les budgets annexes qui par obligation doivent être équilibrés de façon autonome (Zone d'Activités,...).

❷ Le déficit de l'an dernier, 156 584 Frs n'a pas disparu ?

Effectivement, il est augmenté de 1 079 Frs, mais cela reste dû aux modifications du plan comptable qui a supprimé, en recette le poste "prélèvement sur recette de fonctionnement" qui s'élevait précédemment à 997 941 Frs.

Globalement, vous avez compris que le budget communal 1996 laisse apparaître un excédent de 1 114 770 Frs tandis qu'il s'élevait à 258 531 Frs l'année précédente.

Nous poursuivons donc avec sagesse et attention, une saine gestion des deniers qui nous sont confiés

LE SAVIEZ-VOUS ?

A.G.P. FRANCE

Dans notre bulletin de l'année 1996 nous vous présentions la société A.G.P. FRANCE, (créée en janvier 1996), locataire de notre atelier relais depuis mai 1996. Aujourd'hui, l'entreprise renforce son activité et développe ses marchés vers l'étranger.

Cette PME qui emploie aujourd'hui 12 personnes réalise 5.000.000 Frs de Chiffre d'Affaire, et 70% de sa production part vers l'étranger. C'est donc près de 20.000 paires de chaussures par an qui quittent nos frontières communales et se retrouvent dans les boutiques de luxe aux quatre coins du monde et notamment en Asie.

👍 *Un objectif ambitieux*

Le plan de développement d'A.G.P. FRANCE prévoit de doubler sa production sur 3 ans et ainsi d'atteindre les 50.000 paires de chaussures chaque année.

Nous profitons de cette édition pour féliciter Madame Annick GASCOIN, dirigeante d'A.G.P. FRANCE, qui fait partie des 5 lauréats des Oscars d'Ille-et-Vilaine 1997.

X.B.T. Industrie

Une nouvelle entreprise à Saint M'Hervé.

Nous accueillons sur notre commune depuis avril 1997 la Société X.B.T. Industrie, locataire actuellement d'un atelier, allée des acacias.

Nous avons rencontré Mr HUMBERT, gérant de cette entreprise créée en avril 1996. Il travaille seul et embauche au besoin des ouvriers intérimaires.

Sa clientèle se compose essentiellement d'industriels et artisanat commerce pour une activité très variée, telle que fabrication et rénovation d'automatismes sur machines spéciales, mise en conformité, maintenance industrielle de machine outil, mise en valeur par la lumière de surfaces et de volumes, éclairage de scènes.

Sa zone de travail se situe dans les 40 km autour de Vitré. Son choix s'est porté sur St M'Hervé où il a pu trouver un atelier à louer, et de plus St M'Hervé présente l'avantage d'une taxe professionnelle peu élevée.

Ses projets à court terme sont simples, tenir et pouvoir améliorer son outil et ses conditions de travail.

Toute l'équipe du conseil municipal lui souhaite bonne chance.

AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

LA COMMUNE DE SAINT M'HERVE AVAIT CONFIE EN 1995 AU CABINET "ATELIER DU CANAL" UNE MISSION D'ETUDE SUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG, avec pour objectif d'établir un contrat d'objectifs à fournir au Conseil Général d'Ille et Vilaine, qui apporte différentes aides dans la réalisation des aménagements de centre-bourgs sur le département d'Ille et Vilaine. Nous nous étions engagés à reprendre ce dossier afin que cette étude soit achevée en décembre 1997.



Ce contrat d'objectifs comprend trois phases :

1) DIAGNOSTIC ET SYNTHÈSE DES ACTIONS ENVISAGÉES PAR LA COMMUNE

Les principales orientations retenues seront le développement aux abords immédiats du centre-bourg ; l'intégration paysagère des extensions d'urbanisation ; le traitement des entrées de bourg ; et la mise en valeur des espaces publics.

2) ETUDE DE DEVELOPPEMENT SUR LE CENTRE-BOURG ET SES ENVIRONS IMMÉDIATS

Les orientations retenues seront les suivantes :

- ☞ Urbaniser à proximité immédiate du centre-bourg, au sud et à l'ouest du cimetière, au sud de la commune, et en assurant un maillage piétonnier de l'ensemble.
- ☞ Relier par une trame piétonne l'ensemble des équipements et zones de loisirs avec le centre-bourg, prévoir l'avenir avec les futures extensions.
- ☞ Aménager les entrées de la commune par des actions sur la sécurité et le ralentissement des véhicules. Traiter au niveau paysager ces entrées en préservant la silhouette actuelle du bourg.
- ☞ Valoriser le centre-bourg : maintenir les ambiances existantes et faire déboucher les cheminements ; aménager les espaces verts ; améliorer et créer des stationnements pour les usagers.

3) AMENAGEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA TRAVERSEE DU BOURG ET DES ESPACES PUBLICS

- ☞ Modification du tracé de la voirie pour améliorer la sécurité des usagers (rue de Balazé, entrées côté sud VITRE, et côté nord ERNEE, traversée du centre).
- ☞ Traitement à niveau des sols des espaces publics pour une meilleure liaison entre les rives de la place, déplacement du calvaire par sa mise en valeur dans un espace semi-piétonnier.
- ☞ Paysagement de la place (plantation d'arbres à haute tige).
- ☞ Mise en place et pose de pavés granit à proximité du bâti, de murets de pierre pour limiter et réguler le stationnement.
- ☞ Eclairage des monuments et mise en valeur du parvis de l'église et de la mairie.
- ☞ Pose d'un mobilier urbain spécifique pour renforcer l'identité du bourg et améliorer la sécurité.

Ce projet présenté est un avant-projet sommaire. Il servira de base de travail pour les phases opérationnelles qui seront engagées dans les prochaines années.

Deux questions se posent maintenant aux membres du conseil municipal, pour la réalisation de cet aménagement :

“ QUAND et COMMENT “

QUAND : dès que possible, tout en sachant qu'avant de donner le premier coup de pioche il faudra avoir résolu plusieurs problèmes posés tels que : dossiers de subventions, achat de terrain...

COMMENT : découper par tranches (budget, priorités, voirie, bâtiments...) la réalisation de cet investissement sera la prochaine mission de vos élus.



CONCLUSION

Ce projet d'aménagement du centre-bourg concerne l'ensemble de la population et la réunion publique du vendredi 12 décembre (environ 70 personnes) confirme l'intérêt que porte les habitants de notre commune à leur cadre de vie.

SICTOM

A compter du 1er janvier 1998, les habitants de SAINT M'HERVE sont invités, comme l'ensemble de la population du SICTOM du sud-est, à faire le tri sélectif de leurs déchets ménagers afin de séparer les emballages valorisables des déchets non recyclables.

Trois catégories d'emballages sont recyclables :

- ☞ les emballages plastique
- ☞ le verre
- ☞ les journaux - magazines



En France, la production des déchets est sans cesse croissante (+2,5% par an) et les seuls ménages produisent près de 400 kg par an et par habitant. Il est désormais impératif de mieux gérer ces déchets, il faut pour cela se donner les moyens de :

- limiter leur production
- les trier
- les recycler
- les valoriser

La collecte sélective privilégie le tri à la source et assure une récupération de matières premières recyclables propres. Le recyclage permet de réduire d'autant le volume des déchets incinérés, car le coût de l'incinération des ordures va augmenter de façon très importante dans les années à venir à cause des nouvelles normes françaises et européennes à respecter.

Le 1er janvier 1998, le SICTOM effectuera avec SEDIMO la collecte sélective en porte à porte ou point de regroupement (en campagne) des déchets ménagers grâce à une benne combi qui est un véhicule disposant de deux compartiments :

- à l'arrière, un compartiment pour les déchets ménagers non recyclables
- sur le côté, un compartiment pour les produits valorisables

Vous êtes donc tous concernés par ce tri sélectif et vous devrez faire les actions suivantes pour la réussite totale de cette opération.

Trier vos déchets en 4 flux et les déposer de la façon suivante :

☞ pour tous les habitants de SAINT M'HERVE, vous disposerez pour vos **déchets recyclables** de 15 points de regroupement situés aux endroits suivants :

- ◆ Centre bourg ➤ ancienne mairie, parking salle de Sports, rue Babin, La Touche

- ◆ Campagne ➤ Landes du faux (route de BOURGON et route du Poncel), route de La Mabonnière, carrefour Ville Cuite, carrefour Lacul de Loyère, carrefour La Gérardière, route du Beuchet, route de Balazé, carrefour chemin de la Morlière, carrefour chemin des Prunelais, carrefour Ville en Bois

Ces 15 points de regroupement seront constitués de 3 bacs de couleurs différentes :

- un bac bleu ➤ pour les journaux, magazines, prospectus
- un bac vert ➤ pour le verre
- un bac jaune ➤ pour les bouteilles et bidons en plastiques, les boîtes de conserves et boîtes de boisson métalliques, les emballages en cartons, les briques de boissons.

☞ **les ordures ménagères non recyclables (4ème flux)** seront collectées de **deux façons** :

- ◆ pour la population collectée en porte à porte à l'aide de votre bac roulant
- ◆ pour le reste de la population collectée en point de regroupement ordures ménagères comme précédemment à l'aide de sac poubelle.

Vous disposerez de points de regroupement ordures ménagères aux endroits suivants : La Bazillaie, Les Beausses, Le Baisle, La Pihourdière, La Brosse, Le Moulin de Harault, L'Anjuaire, Le Grand Cohigné, Le Petit Cohigné, La Morlière, La Pinsonnais, Le Rocher des Regrédis, Le Champ Blanc, Le Gas, La Mouftière, Croqué, La Jariais, La Grimaudière, La Mainerie, La Rocherie, L'Aubriais, Belle Rive, La Foucaudière, Le Pereyot, La Bréardière, La Cerisaie, La Gérardière, La Basse Hairie; La Motte, La Pifferie, Le Poirier, La Berhaudière, La Boutrie, La Souricière, La Mabonnière, La Teulerie.

La collecte sélective va donc débuter le 1er janvier 1998 et vous, habitants de SAINT M'HERVE, serez les premiers concernés, car notre commune sera collectée le vendredi et nous vous demandons d'être prêt pour **le vendredi 2 janvier 1998**, afin de déposer devant votre habitation votre bac roulant (porte à porte) ou vos sacs poubelles dans les points de regroupement désignés ci-dessus.

Le succès du projet qui est présenté ici repose sur l'adhésion de chacun, et nous vous en remercions à l'avance.



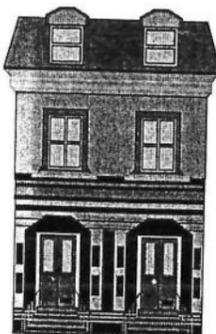
Pour 1998, la taxe des ordures ménagères sera maintenue au tarif de 1997, à savoir :

- Foyer 1 personne	248 Frs
- Foyer 2 personnes	439 Frs
- Foyer 3 personnes	587 Frs
- Foyer 4 personnes et +	680 Frs
- Résidence secondaire	248 Frs
- Gîte, Commerce,	248 Frs

J. DERIENCOURT

O.P.A.H.

OPERATION PROGRAMMEE DE L'AMELIORATION DE L' HABITAT



Projet de mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Bocage Vitréen sur le canton de Vitré-Est.

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable pour la mise en place de cette opération qui se déroulera sur 4 années et permettra aux habitants de la commune de bénéficier d'aides lors de travaux d'amélioration de l'habitat.

AMELIORATION DE L'HABITAT plus facile avec des subventions

Quels sont les travaux subventionnables ?

- Les travaux d'amélioration, de transformation intérieure et de remise en état (toiture, réfection des menuiseries et des sols, amélioration de l'installation électrique, remplacement d'une chaudière, raccordement des réseaux) ;
- Les travaux d'amélioration du confort (WC, salle d'eau ou salle de bains, chauffage central, équipement spécifique pour handicapés...);
- Les travaux d'économie d'énergie (isolation, survitrage, création de ventilation).

Quelles sont les subventions possibles ?

- La prime à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) pour les propriétaires occupants actifs ou retraités de 20% à 25% du montant des travaux dans la limite de 85 000 F de travaux (logement de plus de 20 ans).
- La subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), 25% du montant des travaux subventionnables, pour les propriétaires bailleurs (logement de plus de 15 ans).
- Subventions ou primes du Conseil Général, des caisses de retraite. Ces aides sont accordées sous conditions.

De plus, le PACT- ARIM vous guidera dans votre démarche et vous indiquera quels sont les prêts avantageux, les aides à la personne et les avantages fiscaux dont vous bénéficierez.

Pour toutes ces aides et leurs modalités d'application
(conditions de ressources, conditions tenant au logement, etc....)

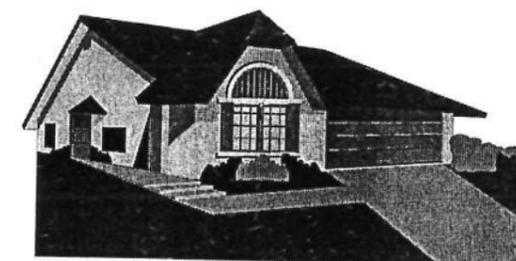
contacter l'agence **PACT-ARIM** (association loi 1901)
6, rue Bertrand d'Argentré - 35500 VITRE
☎ 02.99.75.22.07

Accueil sur rendez-vous :
LUNDI - MARDI - JEUDI : de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le VENDREDI de 14h à 17h

URBANISME

AUTORISATION DE CONSTRUIRE

NOS DEMARCHES FACILITEES



Vous envisagez de construire, de modifier une construction, vous devez déposer à la mairie du lieu de votre projet, une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux en quatre exemplaires qui sera ensuite transmise à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement).

La DDE a constaté qu'un dossier sur trois arrive incomplet, ce qui entraîne une augmentation des délais d'instruction des dossiers.

Aussi pour vous aider à constituer votre demande, la D.D.E. met à votre disposition un guide de présentation des documents que doit contenir votre dossier. Vous pouvez vous le procurer en mairie ou à la subdivision de l'Équipement. indiquée ci-dessous :

Subdivision de l'Équipement

Château Mairie
Place du champ de Foire - 35506 VITRE Cedex

☎ 02.99.75.07.78

Fax 02.99.75.85.40

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez avoir des conseils ou vérifier avant son dépôt que votre dossier d'autorisation est complet, la subdivision de la D.D.E. tient une permanence tous les mardi de 9h à 14h sans interruption.

Ci-joint, ci-dessous, le nombre de Permis de Construire et le nombre de déclarations de travaux, des années 1995-96-97 :

	PERMIS DE CONSTRUIRE	DECLARATIONS DE TRAVAUX
1995	18	11
1996	14	14
1997	20	6

H. CAILLET

INFORMATIONS ASSAINISSEMENT

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (en dehors des zones desservies par le tout-à-l'égout)

Jusqu'au 1er novembre 1997, c'est la D.D.A.S.S. qui instruisait sur dossier les demandes de mise en place d'assainissement individuel.

En date du 16 septembre 1997, un arrêté préfectoral d'Ille-et-Vilaine précise que cette tâche incombera aux communes **à dater du 1er novembre 1997** et se décomposera en 3 phases :

1) Phase de conception

Tout particulier déposant un permis de construire pour une construction neuve, une modification ou un agrandissement devra justifier de la bonne conformité de son système d'assainissement et de la bonne adéquation du système d'épandage par rapport aux caractéristiques du sol et du sous-sol. Pour ce faire, il devra faire appel à un bureau d'étude spécialisé qui remettra un rapport où seront pris en compte notamment le type de construction, la nature du site, la végétation existante, la topographie, l'hydrogéologie (complété par une étude du sol en cas de perméabilité douteuse), la proximité de puits, les périmètres de protection de captage en eau potable, les zones inondables.

Les solutions proposées (épandages naturels, filtre à sable horizontal ou vertical) seront préconisées en fonction de l'aptitude des sols à recevoir l'épandage (Attention ! Toutes les eaux usées doivent être traitées avant rejet dans la nature : évier, lave-vaisselle, lave-linge, lavabo, douche, baignoire, W.C., même si le W.C. est équipé d'un sanibroyeur).

2) Phase de réalisation

Lors de la réalisation des travaux d'assainissement, un contrôle d'installation sera effectué sur site avant remblaiement des tranchées (fosse, regards, épandage).

3) Phase de contrôle fonctionnement

Un contrôle périodique et régulier du fonctionnement de l'assainissement autonome sera mis en place, ce qui permettra de contrôler notamment la qualité des rejets dans la nature.

➤ **IMPORTANT**

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement autonome ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier au titre du contrôle de conception exercé par la commune.

Si vous avez besoin d'un permis de construire, vous devez déposer simultanément en mairie les deux dossiers (permis de construire et contrôle de conception).

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement autonome ne doit être entreprise avant l'autorisation du titre du permis de construire (cette autorisation ne peut être accordée si le contrôle de conception de l'assainissement est défavorable).

J. HUET

LOGEMENT

L'allée des Genêts va bientôt voir arriver de nouveaux habitants. En effet, après avoir pris quelque retard au démarrage, les dix logements de la S.A. Les Foyers ont commencé à prendre forme au cours de l'été.



L'ensemble des travaux de voirie et réseaux a pu être réalisé dans le dernier trimestre. L'ensemble du second oeuvre et finition devrait se terminer sur le 1er trimestre 1998.

Bienvenue aux nouveaux locataires du printemps 1998.



Nous profitons également de cette page pour offrir un nouveau service de la mairie s'adressant aux **propriétaires bailleurs de la commune**.

Régulièrement, des personnes à la recherche de logements à louer s'adressent à la mairie, qui n'a bien souvent que peu d'information à fournir. C'est pourquoi nous avons édité un imprimé descriptif à compléter par le propriétaire du logement vacant qui sera remis aux différents candidats à la recherche d'un logement.

Propriétaires bailleurs, n'hésitez pas à venir en mairie lors du déménagement de vos locataires.

Il en est de même pour les propriétaires qui auraient à vendre des terrains à bâtir sur la commune de SAINT M'HERVE.

J. HUET

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE ST M'HERVÉ

Suite à l'appel lancé dans le bulletin municipal de l'an dernier, nous avons pu intégrer dans notre équipe de Sapeurs Pompiers Volontaires 3 jeunes recrues :

- Monsieur TRAVERS Philippe
- Monsieur MORIN Frédéric
- Monsieur ROULE Vincent

Le rajeunissement de l'équipe a motivé l'ensemble du CORPS et a permis de poursuivre les efforts de formation indispensable pour être optimal et efficace lors des interventions sur le terrain. L'année 1997 a permis à :

- Mr AMIOT Jean-Yves d'obtenir le brevet de Réanimation (CFAPSE)
- Mr LUCAS Jean-Yves d'obtenir le brevet de Caporal (TG1) et d'être promu Caporal
- au jeune TRAVERS Philippe d'obtenir le brevet de formation de base (TG0)

Je les félicite et encourage tous les sapeurs à subir ces stages de formation suivis d'examen.

Le dimanche 30 novembre 1997, le Caporal Yves NEVEU a reçu la médaille d'argent récompensant 20 années de services, soit une belle carrière au service de tous.

Le samedi 4 octobre 1997, durant la Journée Nationale du Sapeur Pompier et de la Sécurité Civile, s'est déroulée une journée "Porte Ouverte". Plusieurs manoeuvres "Incendie et Premiers Secours" ont été présentées au public. Quelques semaines plus tard, les élèves des classes de Mr MAIGNAN et Mme KERJOUAN ont été accueillies et nous avons pu répondre à toutes les interrogations de nos jeunes enfants après leur avoir montré notre matériel de secours.

Les nombreuses interventions de l'année 1997 concernaient essentiellement :

- les secours à victime,
- les accidents de circulation,
- les accidents de travail,
- les feux de broussailles ou de cheminée,
- les incendies dans une remorque de foin, dans un hangar à fourrage ou dans les maisons d'habitation.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) nous a promis la livraison prochaine (début 1998) d'un nouveau véhicule

***Des hommes nouveaux,
Une volonté plus vive,
Un matériel et un équipement plus opérationnel,
La réussite et l'avenir de notre CORPS semblent assurés.***

Pour un meilleur entraînement physique, tous les dimanches à 9h30 (sauf le 1er dimanche du mois, jour de manoeuvre), le footing s'organise et prend son départ devant le casernement.

Amis sportifs et amateur d'un effort sportif mesuré, l'équipe des Sapeurs Pompiers vous invite à les rejoindre.

M. REVERDY, Chef de Corps.

LA POPULATION ET SES GENDARMES

EFFECTIFS DE LA BRIGADE

L'effectif de la Brigade est de 6 actifs (1 Mdl Chef et 5 gendarmes) et d'un Gendarme Auxiliaire (G.A.).

Le Commandant de Brigade : le Mdl. Chef ROGNAN, 41 ans, originaire du Finistère, en poste depuis le 1er novembre 1996

L'Adjoint au Commandant de Brigade : le Gendarme PUIL, 37 ans, originaire du Finistère (29)

Les gendarmes :

VOLTZ Nicolas, 8 ans de présence

GEFFARD Jeannick, en seconde affectation à CHATILLON en 1995

DUVAL Jean-Christophe, en seconde affectation à CHATILLON en 1996

GOLTAIS Yannig, en seconde affectation à CHATILLON depuis le 1er juillet

Le Gendarme Auxiliaire : BOIDOT Richard, domicilié à FOUGERES (35).

ORIENTATION DE LA BRIGADE

Les efforts portent sur la prévention, les accidents, la petite et moyenne délinquance.

En matière routière, la répression touche particulièrement la conduite sous l'emprise de alcool, le non respect des limitations de vitesse et des priorités.

En matière judiciaire, la lutte contre la petite délinquance porte essentiellement sur les vols dans les résidences secondaires et chez les personnes âgées lesquelles se laissent souvent duper lors du passage d'individus sans scrupules (gens du voyage, SDF).

LA REFORME GENDARMERIE 2002

Elle s'inscrit dans un objectif à atteindre pour 2002 :

⇒ Rester proche des citoyens constitue l'objectif prioritaire de la Gendarmerie.

⇒ Assurer une meilleure sécurité de la population par davantage de proximité et de professionnalisme. Dans ce domaine la Gendarmerie possède de nombreux atouts. Disponible 24 heures sur 24, elle est apte à conduire ses missions en temps de paix comme en situation de crise ou de guerre. Les efforts porteront avant tout sur l'amélioration de l'accueil du public, la prévention de la petite et moyenne délinquance, l'adaptation des modes d'action dans les zones périurbaines et l'amélioration des capacités d'intervention de la Gendarmerie mobile. La réforme de l'état et des services publics place le citoyen au coeur des préoccupations communes. Plus efficace, plus économique, la Gendarmerie devra aussi se montrer plus accessible.

Elle insiste ensuite sur la mise en place d'une police de proximité renforcée. Placée au coeur de la fonction de protection, la Gendarmerie s'inscrit naturellement dans cette dynamique.

OBJECTIF DE L'UNITE

Tout comme la disponibilité qui résulte de notre état militaire, la proximité de la population constitue pour nous, Gendarmes, une condition essentielle de la réussite de notre mission.

Pour mieux être à votre écoute, nous nous devons de bien connaître vos modes de vie, vos préoccupations afin de mieux conseiller, concilier et surtout ne pas avoir à réprimer. Tel est l'objectif principal des services de surveillance préventive (en vocabulaire de Gendarme " la surveillance générale"), mode d'action qui constitue le fondement même du service de l'arme.

Le contact ainsi noué doit naturellement se prolonger, s'humaniser même, dans l'exercice de la Police Judiciaire ou l'exécution de sa mission de secours. Le Gendarme intervient auprès de victimes d'actes malveillants, d'accidents ou de catastrophes qui attendent assistance, réconfort et chaleur humaine.

Dans la notion d'accueil, il faut aussi englober tout contact entre les gendarmes et la population. Cette notion s'entend donc autant en dehors de la brigade que dans ses locaux.

CONSEILS

Aux agriculteurs

Les travaux d'hiver conduisent à rendre parfois les routes glissantes. La responsabilité de l'agriculteur en cas d'accident est entière notamment s'il ne prend pas les mesures de signalisation. Par ailleurs en cas de boue trop importante il est nécessaire de pratiquer un nettoyage.

Aux personnes âgées

La **méfiance** est de rigueur devant tout démarchage à domicile, surtout s'il se présente plusieurs personnes. Il faut savoir que dans ce type de vente, un délai de réflexion de 7 jours est accordé au client. Si le produit paraît d'un prix anormalement élevé ou que le vendeur a tendance à forcer à la vente, en informer rapidement la Gendarmerie qui vérifiera la situation. Toute vente à une personne particulièrement vulnérable doit être portée à la connaissance d'au moins d'un membre de la famille, voir les Gendarmes. En général les représentants mal intentionnés s'assurent de l'isolement de son client par rapport à sa famille. Ils s'assurent en général qu'il ne recevra pas d'aide.

Se méfier également des "faux agents". En ce qui concerne la Police, seuls vos Gendarmes locaux ont à se présenter chez vous. Téléphoner en appelant le 17 en cas de doute. Toute présence policière sur notre circonscription doit nous être annoncée, nous pourrions donc confirmer ou infirmer s'il s'agit de véritable Policier. En ce qui concerne les agents EDF-GDF ou du téléphone, ils annoncent toujours leurs passages. Si vous n'êtes pas prévenus avant leur intervention il y a lieu de téléphoner à l'agence de VITRE ou FOUGERES. La méfiance doit rester de rigueur. En cas de doute ne pas hésiter à nous prévenir. Nous vérifierons sur place la réalité des faits.

SECURITE ROUTIERE

- Porter votre ceinture, c'est le geste qui sauve.
- Boire ou conduire, sachez choisir.

Respecter la vie de votre prochain comme nous respectons la vôtre.

Pour conclure, disons qu'il n'est aucunement question de supprimer des brigades de Gendarmerie. A savoir que celle de CHATILLON reste bien implantée dans un site très agréable et ce au service de tous.

A CHATILLON en VENDELAIS, Le Commandant de Brigade

ANCIENS COMBATTANTS-PRISONNIERS DE GUERRE 1939 - 1945

L'année 1997 a vu la disparition de 4 de nos camarades : Monsieur Joseph PELLIER décédé à Rennes à l'âge de 83 ans, Monsieur Louis MOREAU décédé à la Gauthrays à l'âge de 84 ans, Monsieur Joseph CHAUVEL décédé à la Gauthrays à l'âge de 87 ans et notre doyen Monsieur Georges MOREL décédé en son domicile à l'âge de 88 ans.

Le 11 mai, nous avons fêté comme de coutume la cérémonie du souvenir : messe pour tous les camarades tombés au champ d'honneur.

Formation du cortège pour se rendre aux monuments aux morts, dépôt de gerbes et sonnerie aux morts.

Monsieur le Maire prit la parole et un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.

H. GANDON

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SOLDATS DE FRANCE



Le vendredi 7 février 1997 a eu lieu à la salle Louis Grimoux l'Assemblée Générale annuelle commune des deux sections U.N.C. - U.N.C.A.F.N. et SOLDATS DE FRANCE, bonne participation de part et d'autre.

Suite aux différents comptes-rendus, élection des tiers sortants, ceux-ci ont été reconduits à une large majorité. La composition des deux bureaux est restée inchangée.

Très bonne participation aux cérémonies du Souvenir des commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, auxquelles étaient associés les conflits d'Afrique du Nord (Algérie), Indochine et T.O.E.

La cérémonie du Souvenir, le 11 novembre 1997 a revêtu un caractère à la fois exceptionnel et solennel. En effet, à l'issue de la cérémonie Monsieur Bernard BEAUDOUIN, Maire, a remis la médaille d'A.F.N. à 40 anciens combattants d'A.F.N. Cette médaille est décernée aux détenteurs du Titre de Reconnaissance de la Nation ayant combattu en Algérie, Maroc et Tunisie. Cette décoration porte à l'avant la Croix du Sud (la même que sur le Titre de Reconnaissance) et au revers "la médaille d'Afrique du Nord".



Les décorés devant le monument aux morts

Monsieur Louis GALLON, ancien combattant 39-45, ancien Président de l'U.N.C. de VITRE, remettait la médaille commémorative de Tunisie, d'Indochine, la médaille coloniale d'Extrême-Orient et d'A.F.N. à Monsieur Germain AUGARDE.

A la salle communale, au cours du verre de l'amitié, Monsieur GALLON remettait également la médaille de bronze du mérite de l'U.N.C. à Monsieur Louis HERY, Président d'honneur de nos sections.

Depuis sa création, Soldats de France accompagnent les anciens combattants à toutes les cérémonies commémoratives ou patriotiques avec leur drapeau, s'associent à l'esprit du monde combattant afin de maintenir et de développer les liens d'amitié et de solidarité..., de perpétuer le souvenir.

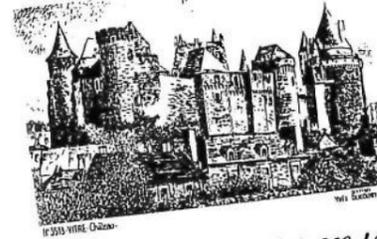


11 novembre, les Soldats de France

Jeunes ou moins jeunes ayant accompli votre service militaire, sympathisants qui portez intérêt à l'Association et aux buts qu'elle poursuit, en outre la pérennité du Souvenir, adhérez à Soldats de France, s'adresser auprès des responsables.

H. CAILLET - M. TROPEE

Témoignage de la grande guerre 1914-1918, cité par Mr Louis GALLON
lors du 11 novembre 1997



1997
1917 - c'était il y a 80 ans.
Le 16 AVRIL 1917
- commencent l'offensive du
"CHEMIN DES DAMES"
- ce jour là
- les 5^{ème} et 6^{ème} Armées Françaises attaquent
Pendant 3 jours: Elles essaient de rompre le FRONT
- l'ennemi tient bon.
- le nom du "Chemin des Dames" s'inscrit alors
- au répertoire tragique des Hauts Lieux ou le
sang coule.
- le 19 Avril, il faut bien l'avouer, l'effort est
inutile. Ils suspendent leurs efforts.
On compte les morts - Ils sont au nombre de
160.000 en 3 jours.
Parmi ceux-ci de nombreux Combattants du Pays de Vitre
notamment: 3 Frères (2 Morts - 1 Blessé)
Nés à Saint-Hervé - Habitants VITRE
- L'AÎNÉ - classe 1912 Morts pour la France - le 16 AVRIL 1917
à Berry au Bac (Aisne)
- le CADET - classe 1915 Morts pour la France - le 16 AVRIL 1917
à Courcy (MARNE)
Tous les 2, ont leurs Noms gravés au Monument aux Morts de
VITRE
- le JEUNE - classe 1916 - Blessé - moins sévère le 16 AVRIL 1917
Il s'agit des 3 Frères DELHOMMEL -
Pierre - Francis - Eugène
Nous n'oublions pas leurs Camarades
L. G. VITRE

COMITÉ DES FÊTES

RECOLTE DE LA SAISON 1996

Les bénévoles du Comité sont, autant le dire, de vrais jardiniers culturels.

VENDREDI 28 FEVRIER 1997 - 20h30 -

Premier semis culturel avec une conférence audiovisuelle.

A LA RENCONTRE... des terres et des hommes

Bruno et Maryvonne ROBINEAU du Maine et Loire nous ont embarqués avec leurs images en Israël, en Inde, au Japon, en Australie, en Bolivie.

Cette soirée fut un témoignage chaleureux d'une aventure autour du monde qui a duré 8 ans.



Maryvonne (au centre) avec Maria et Luisa, Indiennes Mam de Toclos Santos Cuchumatan (GUATEMALA)

✍ A noter sur votre agenda : **vendredi 27 février 1998 "L'AUTRE VOYAGE"**
(Salle Louis GRIMOUX)

MARS - AVRIL 1997

Les animations ont germé et se sont organisées. Les semis ont été en bonne main. Le comité s'est affairé avec d'autres partenaires nombreux :

- L'association "DES AMIS DES SENTIERS" pour le 4 mai
- La fanfare qui s'entraîne pour le 4 mai, le 8 mai et le 21 juin
- Les artistes peintres de SAINT M'HERVE - Marianne MAURICE - Sonia LOURY - Lionel d'AEROPUB - Christian SAUVEE - Patrick ORHANT - Didier BIGOT - Jean MOREL - Hélène DAVID - Philippe GALARD - Michel LEBRETON - René PIETTE aiguisent leurs pinceaux pour le 4 mai
- L'association "FAMILLE RURALE" pense l'ART FLORAL du 4 mai
- SPERED ARVRO en musique traditionnelle prépare le 4 mai et le 8 juin
- L'association régionale des chemins tel le GR 34 prépare le 21 juin
- La pépinière de Mr HOLDER mijote une décoration pour le 4 mai
- L'entreprise COURCOUX prépare la balossE du 8 juin
- La municipalité pour le bal québécois du 11 juillet
- De nombreuses entreprises

LE RETOUR DES TARTINES

DIMANCHE 4 MAI 1997



✍ Allons voir comment ça pousse sur nos chemins où la mousse repousse !



Dès 10h, même mouillés, ils ont marché comme des lièvres ou des tortues.

Après la galette-saucisse mangée, ils ont écouté la fanfare.

A 14h30, ils se sont abrités bien serrés pour regarder des tableaux mis en parole, contés et chantés par Marie-Claire SAUVEE dite "Marie Chiff'mine".

Ce fut une occasion de découvrir les oeuvres des artistes de notre commune et d'entendre, lors d'intermèdes musicaux, François JEULAND, Jean-Yves SIMON et SPERED AR VRO.



4 H - LE RETOUR DES TARTINES



Comme elles sont bonnes les tartines beurrées et garnies de chocolat râpé par nos aînés!
Et une bolée de cidre, hum, hum, hum !



L'après-midi s'est terminé en danses et en gaieté.

A l'année prochaine, chers auditeurs !

RENCONTRE GALLO : *un regard sur les racines*

DIMANCHE 8 JUIN

Infatigables, les musiciens de SPERED AR VRO !
Amateurs de tradition, ils sont revenus à SAINT M'HERVE !



Annie et Jean-Pierre, musiciens SPERED AR VRO

Au printemps, ça a ballocE Alentours à SAINT M'HERVE, de 14h à 19h.

Contes et histoires en patois, chants, musique, avec Marie-Claire SAUVÉE, Bruno CHEMIN, Bernard GAUDIN, Cédric OLLIVIER, FRO-FRO, Paul PAUTREL, Maurice LANGLOIS... et vous.

Exposition de cartes postales anciennes, articles de journaux de 1905 à 1909, vieux faire-part, photos anciennes... Entrée Gratuite. Buvette, galettes-saucisses.

~~*~*

BON ANNIVERSAIRE GR 34 ! 50 ans, déjà !

SAMEDI 21 JUIN 1997

Voilà que les chemins prennent de l'âge, maintenant ! Alors nos musiciens, à nouveau debout, ont fait sonner leurs instruments pour accueillir le groupe des randonneurs du GR 34 avec les cors de chasse au château des Nétumières. Comme c'était un anniversaire, on a bu un coup et la fanfare a soufflé fort, encore ! Normal, non ? C'était la fête de la musique.



BAL QUEBECOIS

VENDREDI 11 JUILLET 1997

Avec le groupe des "MAGANÉS"

"Et en avant, swinguez et r'tournez à maison".

Petits et grands, en avant pour les quadrilles, les danses en chaîne, en colonnes guidées et rythmées par les musiciens et le "caller".



PROJETS

Le comité prépare les semis de 1998 avec un nouveau programme à croquer. Pour l'instant, dates à retenir **ABSOLUMENT !**

VENDREDI 27 FEVRIER 1998 : "L'AUTRE VOYAGE", conférence audiovisuelle à la salle Louis GRIMOUX

VENDREDI 27 MARS 1998 : "LA SOUPE AUX CONTES, soirée chansons et contes animée par Marie-Claire SAUVEE autour d'une bonne soupe.

DIMANCHE 3 MAI 1998 : projet sur les sentiers avec l'association des Amis des Sentiers.

BONNE ANNEE !

Marie-Claire SAUVEE

BIENVENUE AU QUEBEC

Monsieur CARRIGAN, Maire de la commune de PRINCEVILLE (paroisse) s'est montré très favorable et très heureux à l'idée de rapprocher et resserrer les liens entre nos deux communes.

Une invitation au voyage nous a été très gentiment adressée, aussi convient-il avant de préparer nos valises de vous la présenter.

Princeville (paroisse) Fondé en 1855

Appellation : PRINCILIEN, IENNE Population : 1 765

Municipalité : (819) 364-3972

Stanford évoque le canton dans lequel elle se situe dès 1832, alors que Saint-Eusèbe de Stanford identifi la paroisse devenue ville par la suite. En hommage à Pierre Prince, cet homme au grand coeur qui loge les missionnaires au début de la colonie. Il cède pour une somme symbolique, le terrain devant servir à l'édification de l'église et d'une maison d'enseignement. En raison de son ancienneté, Princeville porte le surnom de berceau des Bois-Francs. Aujourd'hui, l'industrie laitière et l'acériculture font partie prenante de la paroisse de Princeville.

Points d'attrait

Centre Aquatique Lac Le Mirage 12^e rang
(819) 364-7009

Les amateurs de baignade se donnent rendez-vous au Lac Le Mirage. Location de pédalos, glissades et jeux.

Monument Pierre Prince Route 263, Nord
On retrouve à cet endroit une plaque commémorative en l'honneur d'un des premiers arrivants qui donna son nom à Princeville.

Monument Joseph Pellerin 204, Route 116
Croix en granite en l'honneur d'un défricheur de Stanford.

Monument aux Pionniers 15, 2^e Rang, Est
Plaque commémorative érigée pour souligner l'arrivée des premiers colons, dont Édouard Leclerc, fondateur de Stanford en 1832.



L'EMBLEME DE LA MUNICIPALITE

- 1 - Le triangle représente l'hospitalité de la Municipalité.
- 2 - Le triangle au centre représente la forêt.
- 3 - L'Erable représente la production du sirop d'érable.
- 4 - Gerbe de blé et d'avoine représente la production céréalière.
- 5 - Les sillons représentent la production maraîchère.
- 6 - Les silos et la grange représentent la production laitière.
- 7 - Le relief représente le territoire de la municipalité. (de la rivière Bécancour à la chaîne de montagne "Les Appalaches")
- 8 - La fleur de Lys représente notre appartenance au Québec.

La municipalité de la paroisse de PRINCEVILLE nous a adressé également son bulletin municipal qui se détaille comme celui de SAINT M'HERVE :

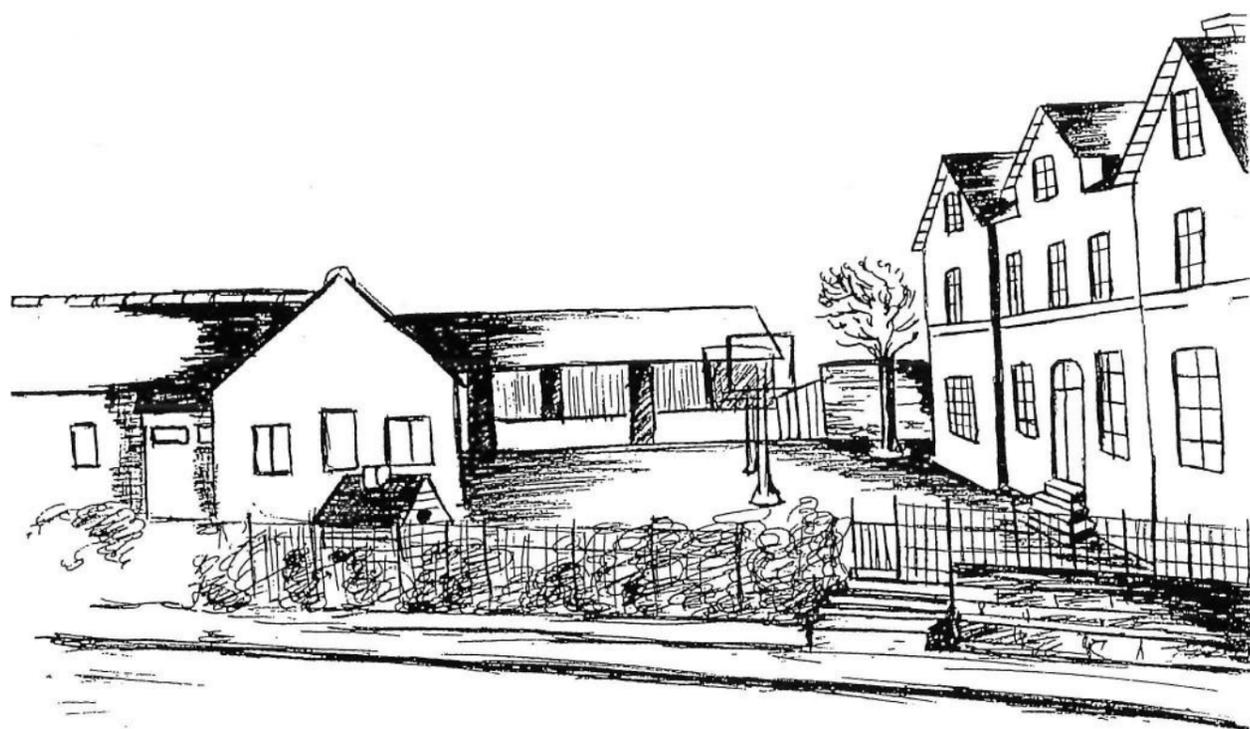
- Sommaire et Mot du Maire
- Présentation du conseil et du personnel
- Budget et récupération (tri sélectif)
- Permis divers et urbanisme
- Concours village et campagne fleurie

Comme SAINT M'HERVE adhère à la communauté de Communes du Bocage Vitrien (CCBV - 31commes), PRINCEVILLE adhère à la Municipalité Régionale de Comité de l'Erable (M.R.C. de l'Erable) qui développe essentiellement le tourisme.

N'avez-vous pas envie d'en savoir plus, et de rencontrer nos cousins ?

Faites nous le savoir en Mairie

NOTRE ECOLE



DE LA MATERNELLE ... AU C.M.2

Pour cette année scolaire, l'école de SAINT M'HERVE accueille 119 enfants répartis en cinq classes.

L'équipe enseignante, en complément des programmes officiels, souhaite privilégier quelques actions :

↳ **FAVORISER** et utiliser les différents moyens d'expression par :

- ° Le monitorat de lecture
- ° La rédaction du journal scolaire
- ° L'apprentissage du mime
- ° Mise en place d'un atelier de marionnettes pour la maternelle

↳ **OUVRIR** l'école sur le monde culturel en se rendant à des expositions à l'artothèque

LES ENSEIGNANTS ET LE PERSONNEL



En haut de gauche à droite : Mme C. POULAIN - Melle E. GAUDIN - Mme F. KERJOUAN - Mme E. POULARD - Mr Y. MAIGNAN
En bas de gauche à droite : Mme G. MEYNARD - Melle V. GARDAN - Mme M. BENARD - Mme M.F. AVENEAU - Mme E. COUDRAY - M.C. SORIGNET
Absentes : Mme T. RONCERAY - Mme C. FEVRIER (Professeur d'Anglais)

POUR LA MATERNELLE :

- Mme Eliane COUDRAY, Melle Marie-Claire SORIGNET secondées par deux agents de service :

- Mme Elisabeth POULARD et Mme Germaine MEYNARD

POUR LES CLASSES PRIMAIRES :

C.P. - 1/2 G.S	Mme Thérèse RONCERAY Remplacée par Melle Emmanuelle GAUDIN
CE1	Melle Véronique GARDAN
CE2 - 1/2 CM1	Mme Florence KERJOUAN
1/2 CM1 - CM2	Mr Yves MAIGNAN

GARDERIE :

Les enfants peuvent être accueillis le matin dès 7h et le soir jusqu'à 19h par Mme Monique BENARD.

CANTINE SCOLAIRE :

Chaque jour, Mme Chrystèle POULAIN prépare environ 85 repas. Le prix d'un repas est de 15,50 Frs.

Mme Marie-Françoise AVENEAU complète le personnel de l'école en apportant son aide au niveau de la cantine et de la surveillance des enfants.

LE COMITE DE PARENTS D'ELEVES A.P.E.L. & A.E.P.E.C

Les parents d'élèves se sont réunis en assemblée générale le 17 octobre 1997 pour dresser le bilan de l'année scolaire écoulée.

Différents travaux ont été réalisés :

- L'achèvement du remplacement des fenêtres de l'ancien bâtiment côté nord.
- Peintures des fenêtres extérieures.
- Extension de la cour de récréation côté pelouse afin d'y installer de nouveaux jeux.
- Aménagement du bureau accueil.

Pour la première fois cette année, la fête d'été s'est déroulée près du plan d'eau de la Haute Vilaine. Malgré les mauvaises conditions météo, la journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur avec la participation des équipes des Olympiades du pays de VITRE.

RENDEZ VOUS DONC LE 21 JUIN 1998 SUR LE MEME SITE !

Au cours de cette assemblée, certains projets ont été abordés :

- Rénovation du hall d'entrée.
- Rajeunissement de la classe maternelle.

COMITES

A.P.E.L.

- Président F. NIVOIX
- Vice-président D. GAUTIER
- Secrétaire M. CAILLET
- Membres N. TERASAS
J. BUFFET
M.T. GIBON
M.J. FOUCHER
C. LABBE
J. BEAUDOUIN
M.T. BORDIER
J.L. JEULAND

A.E.P.E.C.

- Président TH. BOUE
- Vice-président R. FAUCON
- Trésorière M. JEULAND
- Secrétaire M. HUET
- Membres P. CHRETIEN
P. DAVARD
D. DYLLIS
F. NIVOIX
M. LEBRETON
M. SIMON
C. HANY
J. GAUTIER
M. BODIN

Nous remercions Mme Françoise DAVID et Mr J.P. OLLIVIER pour leur participation au sein du comité.

CALENDRIER DES FETES	
CONCOURS DE BELOTE	21 FEVRIER 1998
FETE D'ETE	21 JUIN 1998
LOTO	18 OCTOBRE 1998

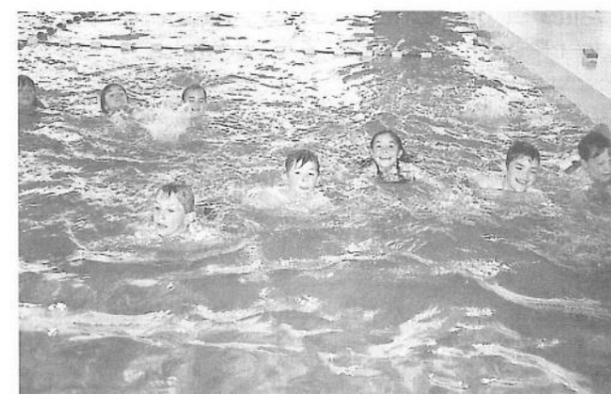
LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE SCOLAIRE ECOULEE



A la maternelle, chaque anniversaire est une occasion de manger un bon gâteau



C.P. - A la rencontre des dinosaures au cours d'une promenade scolaire



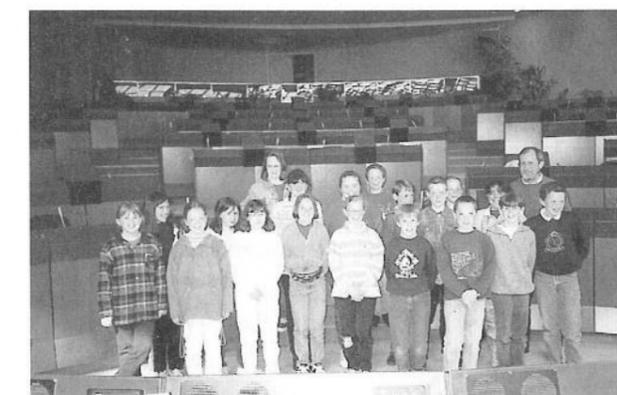
Tous à l'eau pour les C.P.- C.E.1 !



C.E.2 - Journée de rencontre avec leurs correspondants de la Chapelle Janson



C.M.1 - Visite à l'usine A.G.P.



C.M.2 - Dans l'hémicycle du conseil régional

NOTRE COMMUNE EN FLEURS

La remise des prix du concours des maisons et fermes fleuries a eu lieu le vendredi 17 octobre à la salle Louis GRIMOUX.

Suite à la réunion de la commission "Environnement-Espaces Verts" (réunion du 13 juin 1997) il n'y avait pas d'inscription préalable, chacun y participait d'office.

La commune, compte tenu de sa superficie a été divisée en deux zones, la zone nord-ouest et la zone nord-est (l'axe VITRE-ERNEE (la D777) servant de limite naturelle). C'est une innovation dont le but est d'encourager, de récompenser tous ceux qui essaient de fleurir au mieux leur maison ou leur village et de faire participer également un plus grand nombre. Cette année deux nouvelles catégories ont été ajoutées afin d'obtenir un classement plus équitable.

Monsieur le Maire, dans son intervention, a tenu à féliciter les nouveaux lauréats et à remercier les bénévoles qui participent à l'entretien du fleurissement de la commune et, de se fixer un objectif ; je cite Mr le Maire "Nous allons nous présenter au concours des villages fleuris en l'an 2000". Aujourd'hui, municipalité et habitants sont complémentaires pour l'amélioration du cadre de vie, ceci permet de créer de l'ambiance et de faire de sa commune une cité accueillante.

Ci-joint, une lettre reçue en mairie d'une dame de passage habitant la ville d'ALENCON !

Madame le NOUËT
13 rue de l'Adoration
61000 Alençon



Monsieur le Maire,

Je vous complimente pour le fleurissement de votre commune ; faisant route régulièrement pour me rendre à Quimper, j'ai grand plaisir à traverser Saint N'Hervé ainsi que les communes voisines tous aussi fleuris. Sur les conseils de la personne de l'accueil (qui me faisait me renseigner) je vous adresse ma requête : si cela est possible, pouvez-vous me donner le nom des rosiers que vous avez sur la route de Vitre face au garage Peugeot. Avec mes remerciements et encore bravo.

Wstph

Ceci est un encouragement à poursuivre le fleurissement de notre commune.



RESULTAT DU CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES



1^{ère} catégorie : Maisons avec façades

1 ^{er}	M. et Mme Jean-Yves AMIOT	2 rue des écoles
2 ^{ème}	M. et Mme Prosper GAUTIER	17 rue d'Ernée
3 ^{ème}	M. et Mme Jean OLIVIER	18 rue de Vitre
4 ^{ème}	Mme SICOT	20 rue de Vitre
5 ^{ème}	M. et Mme Joseph BELLIER	"Le Haut Grée"

2^{ème} catégorie : Maisons avec jardins

1 ^{er}	M. et Mme Christian SAUVÉE	"Le Petit Pontgérault"
2 ^{ème}	M. Jean BLANDIN	3 rue des écoles
3 ^{ème}	M. et Mme Michel MOREL	lotissement des camélias
4 ^{ème}	M. et Mme Alain CHAUVEL	"Le Haut Grée"
5 ^{ème}	M. et Mme Henri VETTER	5 rue des écoles
ex.	M. et Mme Jean ORRIERE	"La Forgerie"
ex.	M. et Mme Jean-Marie CHAUVEL	"La Roseraie"

3^{ème} catégorie : Maisons et dépendances

(anciennes exploitations agricoles, gîtes et résidences secondaires)

1 ^{er}	M. et Mme MESSÉ et Mme POULARD	"Le Petit Pontgérault"
2 ^{ème}	M. et Mme Denis BRISSIER	"Le Croquet"
3 ^{ème}	Mme MOREL	"La Lansiguère"
4 ^{ème}	M. et Mme Eugène SIMON	"La Fontenelle"
5 ^{ème}	Mme LEROUGE	"La Goussonnière"

4^{ème} catégorie : Fermes fleuries

1 ^{er}	M. et Mme Jean-Claude CHAUVIN	"Les Beausses"
2 ^{ème}	M. et Mme Marcel BARDAINE	"La Jaunaie"
3 ^{ème}	M. et Mme Victor GALLON	"Le Bas Grée"
ex.	M. et Mme J-Louis MÉHAIGNERIE	"La Mabonnière"

ART FLORAL - CUISINE

Dans le cadre de l'association "Famille Rurale", nous avons repris les cours d'Art Floral et de cuisine fin septembre. A ce jour, 35 personnes adhèrent et participent à ces cours.

C'est dans une ambiance chaleureuse que nous nous réunissons chaque mois à la salle Louis Grimoux avec la participation de Madame Marie-Thérèse BAZIN, intervenante extérieure.



Un calendrier a été établi pour l'année :

- | | |
|--------------------------|------------|
| - mardi 2 décembre 1997 | cuisine |
| - mardi 23 décembre 1997 | art floral |
| - jeudi 29 janvier 1998 | art floral |
| - mardi 3 février 1998 | cuisine |
| - jeudi 19 février 1998 | art floral |
| - mardi 3 mars 1998 | cuisine |
| - jeudi 26 mars 1998 | art floral |
| - mardi 7 avril 1998 | cuisine |
| - jeudi 23 avril 1998 | art floral |
| - mardi 5 mai 1998 | cuisine |
| - jeudi 28 mai 1998 | art floral |
| - mardi 9 juin 1998 | cuisine |
| - jeudi 25 juin 1998 | art floral |

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Edith TROPEE
☎ 02.99.76.71.59

FAMILLE RURALE

LA RUCHE

Cette année, la ruche a accueilli une cinquantaine d'enfants de 2 à 12 ans, du 9 juillet 1997 au 1 août 1997.

Plusieurs activités leur ont été proposées sur le thème des "Voyages dans le temps" :

- fabrication de machines à remonter le temps,
- jeux médiévaux, jonglage,
- diverses sorties : Parc de la Préhistoire à Malensac, visite du Château de Fougères...

Fougères...

Les enfants ont pu aussi bénéficier de divertissements appréciés :

- un après-midi "Contes" avec Fanfan, suivi d'une soirée italienne et la fameuse "Space boum",
- les baignades et des jeux au barrage de la Haute Vilaine,
- des jeux avec des patins à roulettes et des trottinettes,
- la prise et le développement de photos.

Du 14 au 19 juillet 1997 a eu lieu le mini-camp à Noyant-la-Gravoyère (49) avec Sylvain et Magali. Au programme :

- visite de la Mine Bleue,
- mini-golf, pédalos, toboggan, petit train,
- séance d'astronomie, fabrication de fusées, de boomerang,
- nuit d'observation de la voûte céleste...

Les enfants sont revenus enchantés.



Un buffet campagnard et un spectacle organisés par les enfants ont joyeusement clôturé la saison. Les parents sont venus très nombreux pour applaudir leurs bambins.

L'Assemblée Générale se déroulera le 16 janvier 1998 à 20 heures précises (salle communale) et sera suivie de la galette des rois et d'un pot. Toute la commune est bien sûr invitée.

Nous comptons beaucoup sur vos idées et suggestions pour l'année à venir, ainsi que sur vos critiques et remarques sur le déroulement de l'année passée.

Les familles ne bénéficiant pas de bons vacances peuvent prétendre à une prestation de service (CAF sous certaines conditions).

A NOTER : en 1998, la Ruche se déroulera du 8 au 31 juillet. Un mini-camp est toujours d'actualité.

Pour tous renseignements, prendre contact avec :
M. LELIEVRE Denis (02 99 76 70 68) ou Mme GRANGER Valérie (02 99 76 71 82).

A chacune des petites vacances scolaires un après-midi cinéma à Châtillon-en Vendelais peut vous être proposé pour une somme modique (à consulter sur affiches : école, Boulangerie, Mairie, Landes-du-Faux).

SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis le 10 septembre, une nouvelle activité vous est proposée tous les mercredi soir de 20 heures à 21 heures, salle des sports.

Pour la première année, cette section rencontre un vif succès avec plus de 40 inscrits essentiellement des femmes (les hommes ne sont pas exclus pourtant).

Les cours sont assurés par Madame LOUAPRE Brigitte, animatrice diplômée. Les mouvements sont très variés (travail sur tapis, bâton, ballon, sac de riz, rythme en musique, relaxation).

Nous avons investi dans un peu de matériel et nous envisageons d'autres achats qui nous seront nécessaires.

Une cotisation de 350 F a été demandée pour l'année (cours 254 F + 96 F carte adhérent familles rurales assurance comprise, qui sert aussi pour l'art floral, la cuisine et la ruche).
Pour tous renseignements complémentaires :

Le Président LELIEVRE Denis : 02 99 76 70 68
La Trésorière LEMOINE Marguerite : 02 99 76 71 61
La Secrétaire MICHINIAU Marie Agnès : 02 99 76 70 31

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme nous l'avions annoncé l'an passé, la bibliothèque municipale de SAINT M'HERVE a fait l'acquisition de documentaires destinés aux adultes : la chasse, les bouquets, le bricolage, le savoir vivre, et bien d'autres thèmes sont proposés.

Avec les ouvrages qui nous ont été offerts par quelques Saint M'Hervéens et les prêts de la B.C.P (Bibliothèque Centrale de Prêts de Rennes), nous pouvons mettre à la disposition de nos lecteurs environ 1 000 livres.

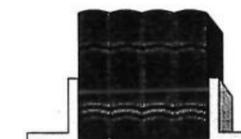
La gamme des revues a été étendue à "SCIENCES et VIE JUNIOR" ainsi que "IMAGES DOC" et prochainement "QUE CHOISIR".

Les disques compacts sont toujours à votre disposition.

90 familles adhèrent gratuitement à la bibliothèque, nous vous invitons à les rejoindre. Seront également les bienvenues, les personnes susceptibles de donner un peu de leur temps pour assurer des permanences.

Pour mémoire :

Horaires de la Bibliothèque :
MERCREDI et DIMANCHE de 10 H 30 à 11 H 30



**BONNE ET JOYEUSE ANNEE A TOUS
DE LA PART DE L'EQUIPE DE LA BIBLIOTHEQUE**



CLUB DE L'AMITIÉ

Avec ses 151 adhérents, notre club continue ses activités dans la joie et la bonne humeur, et propose à toute personne en retraite de nous retrouver les premiers et troisièmes jeudi de chaque mois pour la belote et les palets ainsi que d'autres jeux.

Le 16 janvier, après l'échange des vœux nous avons dégusté la galette des rois en présence de Monsieur le Maire.

Le 3 juin, réunion à la Peinière avec la messe célébrée à la chapelle par M. L'Abbé MOUËZY, suivie d'un repas.

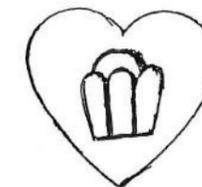
Les concours de belote et de palet ont eu lieu avec les clubs du canton, ainsi que des voyages organisés avec les clubs de BALAZE et MONTAUTOUR.



- En 1997 :
- 13 juin, visite du musée de l'automobile de LOHEAC et le Jardin des Plantes de RENNES,
 - 25 juin, Fête des Retraités à IFFENDIC,
 - 11 septembre, visite de l'usine de mouchoirs à CHOLET et d'une poterie,
 - 13 au 17 septembre, la HAUTE SAVOIE,
 - 13 décembre, repas de fin d'année à la salle Louis Grimoux.

Comme chaque année en ces périodes de fêtes, nous avons une pensée pour nos malades. Nous leur souhaitons une meilleure santé et un prompt rétablissement.

LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ



Opération qui a été lancée dans tout le département entre le 1er et le 6 avril 1997, afin d'aider 4 associations d'handicapés.

Susciter une meilleure solidarité avec les personnes handicapées et leurs familles, collecter des fonds pour la réalisation ou la poursuite de divers projets, tel était l'objectif de la 5ème édition "LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ".

Suite à la réunion du 18 mars, divers partenaires s'unissaient pour mettre sur pied l'opération : mairie, C.C.A.S., et quelques associations. Et, après avoir énumérées toutes les possibilités, ce sont 24 personnes bénévoles qui sont allées parcourir la commune.

Cette 5ème édition a connu le meilleur succès puisque, grâce aux bénévoles, la somme de 8.572,72F a été récoltée entre le 1er et le 6 avril 1997 ; ce sont 396 brioches qui ont été vendues sur la commune de SAINT M'HERVE.

Nous tenons ici à vous adresser, partenaires et bénévoles, nos très sincères remerciements. Nous adressons également ces mêmes remerciements aux personnes rencontrées, pour la bonne compréhension de notre démarche, et l'accueil qui nous a été réservé.

Une fois encore le public a prouvé sa solidarité avec les personnes confrontées à des problèmes de handicaps.

Cette collecte a été réalisée pour 4 associations :

H. CAILLET



Association Nationale Pour l'Intégration
des Handicapés Moteurs
15, rue de Picardie
35000 RENNES
Tél. 99 59 72 21 ou 99 33 79 19



Association Départementale des Amis et Parents
d'Enfants Inadaptés de l'Ille-et-Vilaine
3, rue du Docteur Roux
35000 RENNES
Tél. 99 30 36 24



Association Départementale des Infirmes
Moteurs Cérébraux (Ille-et-Vilaine)
Foyer de l'Orgeron
35770 VERN-SUR-SEICHE
Tél. 99 00 40 45



Association des Paralysés
de France
40, rue Danton
35700 RENNES
Tél. 99 36 30 30

SECTION FOOTBALL

Président : HANY Claude
1er Vice-président : GAUTIER Jérôme
2ème Vice-président : GRANGER Jean-Paul
Secrétaire : CAILLET Patrick
Secrétaire adjoint : CHAUVIN Sébastien
Trésorier : BEAUGENDRE Michel

CLASSEMENT SAISON 96-97

Equipe Senior A : 1ère sur 11 ↗ **montée en 2ème division**
Equipe Senior B : 5ème sur 11
- de 17 ans : 10ème sur 10
- de 15 ans : 6ème sur 9
- de 13 ans : 8ème sur 9
Benjamins : 2ème sur 8
Poussins : 3ème sur 8
Débutants : pas de classement, évoluent en jeux et petits matchs

La **saison 97-98** voit l'évolution de 95 licenciés dans différentes équipes réparties comme suit :

- 2 équipes Sénior
- 1 équipe Vétéran en entente avec BALAZE (match à BALAZE)
- 1 équipe de -17 ans avec la CHAPELLE-ERBREE et ERBREE
- 1 équipe de -15 ans avec la CHAPELLE-ERBREE
- 1 équipe de -13 ans avec la CHAPELLE-ERBREE
- 1 équipe Benjamin
- 1 équipe Poussin
- 1 équipe Débutant

L'entraînement des jeunes (-15 ans et -13 ans) est assuré le mardi soir de 18h30 à 20h00 par un entraîneur diplômé. Pour les Benjamins, Poussins et Débutants également par un entraîneur diplômé accompagné de Denis DROUYER, Alain CHAUVEL et Thierry BEAUGENDRE, le mercredi après-midi de 15h15 à 16h45. Pour les Seniors, l'entraînement est le vendredi soir de 19h00 à 21h00 assuré par Anthony OGER.

Equipes Senior et Poussin ayant évolué lors de la saison 96-97



SECTION TENNIS

L'année 96/97 restera une année très importante pour l'association des résultats sportifs et surtout l'esprit de cohésion des membres du Club auront contribué à cet état de grâce.

LES FAITS

- Association avec BALAZE pour la formation des équipes jeunes
- Accession de l'équipe masculine en division supérieure (Départementale 3 en Départementale 2)
- Ambiance assurée tous les soirs en juin avec le tournoi double mixte
- Année des Femmes avec leur retour au tennis loisirs (1995 : 4 femmes ; 96 : 6 ; 97 : 16 ; octobre 97 : 24)
- Nouvelle équipe féminine pour la saison 97/98
- Juillet et août, ouverture de la salle à tous ceux qui souhaitent taper dans la balle : très bonne fréquentation
- Portes ouvertes : du 30 août 97

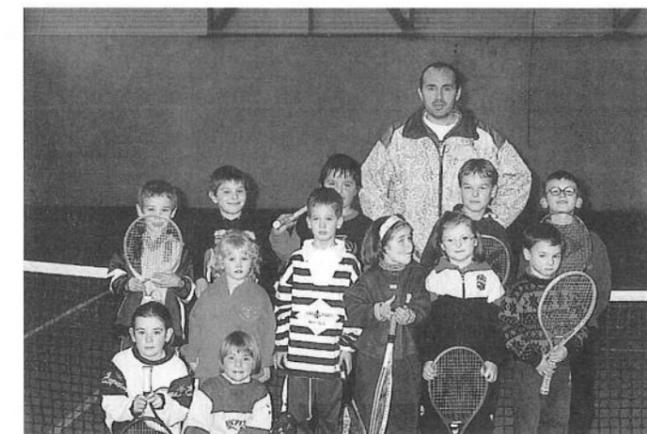
↗ Grande journée porte ouverte du 30 août 1997

- LES PROJETS :**
- Consolidés les acquis
 - Tournoi interne au printemps

- LE CLUB**
- ↗ 3 équipes Seniors masculines
 - ↗ 1 équipe Seniors féminine
 - ↗ 3 équipes jeunes
 - ↗ 54 adhérents

- ✓ 1 heure d'entraînement
- ✓ 10 heures de cours

Enseignants : Brevet d'Etat : Didier HIMÈNE
initiateur : Marc TRAVERS



☺ **EXCEPTIONNEL**

La section de Tennis vous propose 12 leçons d'une heure pour le prix de 60 F + adhésion. Les cours s'adressent aux personnes de plus de 16 ans non licenciées.

Renseignez-vous auprès de :
Marc TRAVERS - ☎ 02.99.76.72.19

Bon Tennis à tous.

OLYMPIADES DU PAYS DE VITRE

Cette deuxième édition s'est déroulée le dimanche 22 juin 1997 sur les rives du Plan d'Eau de Haute-Vilaine, avec la participation de six équipes, des quatre communes suivantes : POCE les BOIS, ETRELLES, VITRE et SAINT M'HERVE.

Les participants à ces olympiades ont pour certains découvert un sport inconnu pour eux, et le classement à l'issue des six épreuves (VTT, VOILE, COURSE A PIED, AVIRON, CANOÉ, TIR A LA CORDE) fut le suivant :

- 1 - VITRE
- 2 - SAINT M'HERVE 2
- 3 - POCE les BOIS
- 4 - SAINT M'HERVE 1
- 5 - SAINT M'HERVE 3
- 6 - ETRELLES

L'Office Municipal des Sports de VITRE organisateur, veut maintenir ces olympiades ; mais pour cela il faudrait que les communes du Pays de VITRE participent et engagent une équipe voire plusieurs comme ce fut le cas pour notre commune de SAINT M'HERVE cette année.



Les équipes 1 et 3 de SAINT M'HERVE au départ de l'épreuve de VTT.

AMICALE DES PALETISTES DE SAINT M'HERVÉ

Composition du bureau

Président	Joseph BENARD
Vice-président	Gérard LEMOINE
Secrétaire	Michel BOULIERE
Trésorier	Jean-Claude GENOUEL
Membres Actifs	Georges GADEBOIS Michel BLANCHET Germain ORRIERE

L'adhérence à l'amicale reste toujours aussi dynamique.

Manifestations organisées ✓ 2 concours communaux
✓ 2 concours régionaux dont 1 en nocturne

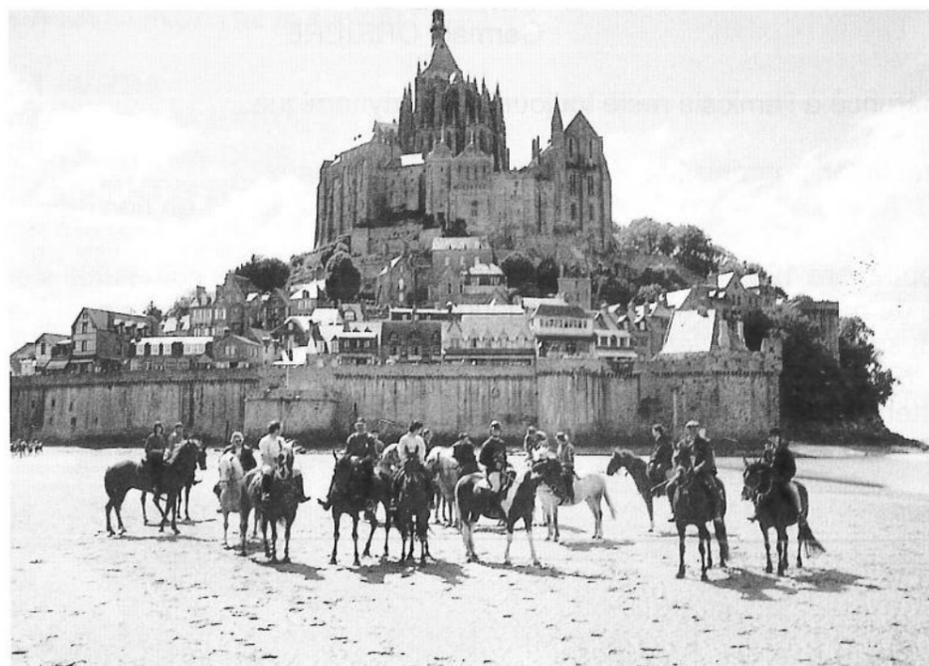
En septembre 1997, "remis des vacances", notre concours communal s'est déroulé en présence de nombreuses équipes et la journée s'est terminée autour d'un buffet campagnard, suivi d'une sauterie à la salle Louis Grimoux, comme à l'habitude.

Tous bien attentifs ☞



Le 26 juillet 1997, un voyage à la Mine Bleue, par un temps superbe et dans une bonne ambiance, nous a permis de passer une excellente journée.

LES AMIS DES SENTIERS
DE HAUTE VILAINE
SAINT M'HERVÉ



Pédestres et équestres, réunis le 7 juin 1997 au Mont St MICHEL pour la traversée de la baie.



Le 21 juin 1997, 50ème anniversaire de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et fête de la musique.

Bivouac au plan d'eau de Haute Vilaine.



Nous avons également reçu, en septembre, l'Association de VITRE à ARGENTRE pour une randonnée pédestre.

Participation au rallye équestre du VAL D'IZE, au TREC de la CROIXILLE lors de la fête du cheval.

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT

Cette année, les membres de l'Association Foncière étaient renouvelés. 14 propriétaires fonciers ont été désignés pour une durée de 6 ans à compter du 14 janvier 1997. Ont été désignés :

- ☞ BEAUDOUIN Rémi (La Gélinière),
- ☞ BORDIER Raymond (Le Haut Gré),
- ☞ MOREL Daniel (La Brayancière),
- ☞ GARRAULT Michel (La Boulière),
- ☞ AUBERT Francis (La Piverdière),
- ☞ CHAUVIN Jean-Claude (Les Beausses),
- ☞ FRIN Marc (La Verrerie),
- ☞ MOREL Henri (La Mabonnière),
- ☞ LOUIS Francis (La Pihourdière),
- ☞ ROGER Maurice (La Hodiardière),
- ☞ CHAUPITRE François (La Pifferie),
- ☞ CHAUPITRE Daniel (Le Rocher Bidaine),
- ☞ LANCELOT Pierre (Ville cuite),
- ☞ JEULAND Serge (La Louvelière).

☞ Mr MOREL Henri (la Gérardière), Adjoint délégué par le conseil municipal auprès de l'Association Foncière.

A la suite de la réunion du 14 octobre 1997, un nouveau bureau a été constitué. A l'issue d'un vote ont été élus :

Président : Rémi BEAUDOUIN
 Vice Président : Francis AUBERT
 Secrétaire : Henri MOREL (la Mabonnière)

Le Président sortant n'était pas candidat à sa succession. Le nouveau Président remercie le Président sortant pour le travail et le dévouement effectués pendant la période de 1993 à 1997.

Au cours de l'année 1997 divers travaux ont été réalisés : 5 000 mètres de creusage et nettoyage de fossés , 2 ponts ont été rénovés (un sur le Rabaud, l'autre sur le Jariais). Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Daniel LOUIN de St M'HERVE. Pour les chemins d'exploitation, des bons de pierre ont été accordés à ceux qui en ont fait la demande au secrétariat de la Mairie.

Pour les travaux de 1998, ils seront décidés lors de l'Assemblée Générale de février.

☞ **RAPPEL** : l'Association demande aux propriétaires fonciers et aux agriculteurs qui ont des mutations ou des échanges de parcelles de le signaler à la Mairie (surface et numéro de parcelles).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1998

MOIS DE JANVIER	
Dimanche 11	Voeux du Maire - 12h - Salle Louis Grimoux
Vendredi 16	Assemblée générale - Famille Rurale
MOIS DE FÉVRIER	
Samedi 7	Assemblée générale - U.N.C. / A.F.N./Soldats de France
Samedi 21	Concours de Belote - Ecole
Vendredi 27	L'AUTRE VOYAGE" conférence audiovisuelle - Comité des Fêtes
MOIS DE MARS	
Samedi 7	Choucroute - Soldats de France
Vendredi 27	LA SOUPE AUX CONTES" par M-C SAUVÉE - Comité des Fêtes
MOIS D'AVRIL	
Samedi 4	Concours de Belote - Soldats de France
Samedi 18	Concours de Palets Régional (Nocturne)-Amicale des Palétistes
Samedi 25	Concours de Palets - Ass Saint Hubert
MOIS DE MAI	
Dimanche 3	Projet sur les sentiers - Les Amis des Sentiers
Dimanche 10	Vin d'honneur - A.C.P.G
Dimanche 17	Concours de Palets Régional - Amicale des Palétistes
MOIS DE JUIN	
Dimanche 21	Fête d'été
Dimanche 28	Concours de Palets Communal - Amicale des Palétistes
MOIS DE JUILLET	
du 8 au 31	Ruche
Samedi 18	Voyage - Amicale des Palétistes
MOIS D'AOUT	
Samedi 1	Méchoui - U.N.C./A.F.N.
MOIS DE SEPTEMBRE	
Samedi 5	Classes "8"
Samedi 12	Concours de Palets Communal - Amicale des Palétistes
MOIS D'OCTOBRE	
Dimanche 18	Loto - Ecole
MOIS DE NOVEMBRE	
Dimanche 15	Vin d'honneur - U.N.C./A.F.N./Soldats de France
Samedi 28	Concours de belote - U.N.C./ A.F.N.

CHALLENGE DE L'AN 2000

Pour ceux d'entre vous et je sais qu'ils sont nombreux, qui ont conservé les bulletins municipaux des années précédentes, je vous invite à vous reporter aux propos que je tenais en décembre 1995 dans "Le mot du Maire".

Je précisais notamment : "J'ai le redoutable honneur de porter les aspirations des habitants de la commune durant les années de ce mandat et d'être le maire de L'AN 2000."

"L'AN 2000 ! Quel symbole d'espoir, d'énergie et d'innovation mais Quel défi à assumer."

Depuis lors, mes sentiments et mes aspirations n'ont pas bougé d'un pouce, mais 2 années sont passées et nous nous rapprochons de l'AN 2000. Même s'il suffira de passer d'une année à l'autre comme les précédentes, il s'agira tout de même de l'AN 2000 et nous devons marquer ce passage.

L'AN 2000, nous en parlions quand nous étions plus jeunes, comme d'un temps éloigné et si lointain que nous évoquions les hommes sur la lune et les ordinateurs dans les maisons.

La lune a été conquise.
L'ordinateur nous envahi.
Et l'AN 2000 est là... qui approche.

Je souhaiterais que nous relevions un défi,
que nous envisagions de créer un événement extraordinaire,
que nous mettions au point une manifestation marquante.

En bref, je souhaiterais que **le passage décembre 1999 - janvier 2000** soit l'occasion de faire le fête. Peu importe le coût... nous étudierons tout cela ensemble.

Je vous invite à me faire part de toutes les suggestions, même les plus fantasques et les plus extraordinaires.

Les rêves les plus fous seront analysés par un groupe choisi parmi vous.

Laissez aller vos imaginations. Exprimez-vous et mettez au grand jour tous les événements qui selon vous ne pourraient voir le jour que dans une grande ville.

SAINT M'HERVE devra être fière de réaliser ce que nous n'aurions pas osé envisager. Il pourra s'agir d'un événement ponctuel ou sur la durée (plusieurs semaines).

A vos plumes, à vos cahiers... Nous récompenserons l'auteur qui sera à l'origine du projet retenu.

L'AN 2000 approche, préparons notre fête qui représentera, sans nul doute, un outil de communication et donnera une excellente image du dynamisme de SAINT M'HERVE.

B. BEAUDOUIN

LEGENDE DES PHOTOS

PHOTO N° 1 KERMESE OLYMPIADE

Pour la première fois, la kermesse des écoles de SAINT M'HERVE s'est déroulée au plan d'eau de la Haute Vilaine. Même si le temps n'était pas vraiment avec nous, cela n'a pas empêché les Olympiades de se dérouler dans un climat sportif et de bonne humeur.

SAINT M'HERVE, malgré 3 équipes en compétition, a dû s'incliner devant VITRE et ainsi remettre le Trophée qui avait été brillamment gagné l'année passée. Mais bien entendu rien n'est acquis, et nous invitons toutes les équipes à se mobiliser pour la nouvelle édition des Olympiades de 1998.

PHOTO N° 2 EXPO PHOTO " AU PAYS DE LOIRON"

Nous avons eu le plaisir d'accueillir du 4 juillet au 14 juillet 1997 à la Salle Louis GRIMOUX une exposition de photographies anciennes retraçant la vie de tous les jours :

- des scènes du travail à la campagne et en ville,
- de l'artisanat rural à l'usine,
- et de l'école au service militaire.

Autant de clichés qui ont rappelé de bons souvenirs à nos aînés, mais aussi de plus tristes moments lors des périodes de conflits.

Une exposition qui a pu aussi surprendre les plus jeunes qui ont eu ainsi l'occasion de découvrir, au travers de toutes ces scènes de la vie quotidienne, des actes authentiques que l'on pourrait éventuellement oublier à tout jamais si des reporters et des photographes d'un jour ne les avaient ainsi gravé sur la pellicule.

De l'avis de tous, une exposition photo qui n'a pas laissé indifférent les nombreux visiteurs de SAINT M'HERVE, mais aussi des communes environnantes.

Merci et bravo aux initiateurs de cette expo.

PHOTO N°3 LE BAL QUEBÉCOIS

Les "MAGANÉS", groupe de musique, entraînent les danseurs de la soirée du vendredi 11 juillet dans des quadrilles, des contredanses en tapant du pied et des mains au rythme d'une musique québécoise.

PHOTO N° 4 LA RANDONNÉE AU MONT SAINT MICHEL

L'espace d'une marée, sur des chemins virtuels de sable et de vase sans cesse sculptés par la mer, nous avons découvert une terre de légende : La Baie du Mont St Michel.

PHOTO N° 5 JEU SALLE LOUIS GRIMOUX

Jeu de la société HAGS installé dans la cour intérieure de la salle Louis Grimoux

~~~~~

Directeur de la Publication  
Dépot légal en Préfecture  
Impression

Mr le Maire de Saint M'Hervé  
Décembre 89 - n° 931  
Imprimerie COURCOUX - Vitré